

Réunion Bureau du mardi 21-02 -2026 à 14H00 au LED à THIONVILLE.

Présidence : Monsieur ANDRIVON F.  
Membres présents : Messieurs : GRANDPIERRE J. — START D  
Absents excusés : Messieurs : KHANJY A. et LANROIT D.  
Assistent : Monsieur LAGRANGE Roger (Représentant du CD)  
Monsieur BREVOD Damien (Représentant des Arbitres)

#### CARNET :

Décès de l'ancien arbitre Schiltz Laurent du club de Boulange à l'âge de 50 ans. La SCA adresse ses condoléances à la famille. Cet arbitre avait été formé par le club de Kuntzig

#### CERTIFICATS MEDICAUX

- Quentin Mysiorek : blessure au genou, arrêt jusqu'au 28/02.
- Lédion Azo : entorse au genou gauche, arrêt jusqu'au 15/03 et pense à démissionner par la suite.
- Louca Bickel : arrêt pendant 2 mois

#### P.V.

Lecture des différents PV de la CDA et de la SCA ont été commentés

COURRIER : L'ensemble des courriers reçus du Président de la CDA, du secrétaire de la CDA, de Fred Campisi a fait l'objet d'une lecture attentive et d'une analyse approfondie. Chaque courrier a été examiné afin d'en comprendre le contenu et les éventuelles réponses ont été apportées. À la suite de cette étude, une réponse a systématiquement été adressée à chaque expéditeur, et ce, bien avant la tenue de la réunion du Bureau.

#### TECHNIQUE : (ANDRIVON F)

Résultats de la dernière FIA de Bertrange qui s'est terminée le 14/02/2026

- Sur 21 candidats inscrits, 18 se sont présentés et la seule féminine présente s'est désistée au bout du 2<sup>ème</sup> jour pour des raisons de mariage
- 17 ont réussi l'examen, le 18<sup>ème</sup> a passé son examen à Marly, car venant de Metz il n'avait pas de moyen de transport le jour de l'examen à Bertrange. Ayant passé son examen à Marly la semaine suivante avec un échec à la fin
- Pour tous ces candidats ainsi que les précédents, la séance 8 aura lieu le 30 mai 2026 dans un lieu qui reste à définir

#### SECRETARIAT

À la demande de la commission technique du DMF, deux jeunes arbitres ont été désignés pour officier sur les rencontres U12 et U13 féminines. Il s'agit de Balcerzak Maxime et Friot Anthony. D'après les retours recueillis, l'ensemble des rencontres se sont bien déroulées.

#### DISCIPLINE :

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

#### TOUR DE TABLE :

- Félix nous a présenté un résumé détaillé de la réunion technique qui s'est tenue le 18/02

- Joël a présenté un compte rendu du séminaire des Présidents de commission qui s'est tenu au DMF le 07/02. Lors de cet événement, les échanges sur les sujets abordés ont été particulièrement fructueux. Plusieurs points discutés seront prochainement transmis au comité directeur afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre des actions à venir.
- Un petit souci est survenu lors de l'inscription d'une jeune arbitre à l'examen JAL du 31 janvier.
- Ce problème a été résolu, puisque cette arbitre participera finalement à l'examen des arbitres ligue féminine prévu au mois de mai prochain.
- Roger Lagrange, qui a remplacé Anthony Sartori, a exprimé sa satisfaction d'avoir participé à notre réunion. Il a tenu à rappeler les dates des différentes réunions du Président du DMF avec les Présidents des clubs, soulignant ainsi l'importance de ces échanges réguliers pour le bon fonctionnement de l'organisation.

Au cours de son intervention, Roger Larange a évoqué la situation particulière des arbitres joueurs. Il a attiré l'attention sur la complexité rencontrée par les secrétaires chargés des désignations, qui doivent composer avec les exigences parfois contradictoires des éducateurs concernant ces arbitres joueurs.

Il a également souhaité nous sensibiliser à la question des joueurs remplaçants qui endossent la fonction d'arbitre assistant au cours d'une rencontre. Roger a mentionné la demande de certains clubs qui souhaitent que ces joueurs puissent cumuler, pendant un même match, les rôles de joueur et d'arbitre assistant, soulevant ainsi un point d'attention pour la gestion des désignations et la bonne tenue des rencontres.

- Damien Brevod a rappelé que, à ce jour, l'UNAF compte 391 adhérents. Il a souligné la difficulté pour l'UNAF de présenter le rôle de l'association auprès des nouveaux arbitres, notamment lors de la séance 7 des FIA. Cette démarche vise à mieux informer les nouveaux arrivants sur les missions et l'engagement de l'UNAF.

Damien nous informe aussi qu'après leur passage en commission de discipline, les arbitres reçoivent un compte rendu de cette réunion. Cette procédure permet de garantir une meilleure transparence et assure que les arbitres disposent des informations nécessaires relatives à leur comparution.

Il a également indiqué que quatre dossiers sont en cours à la date de la réunion. Cette précision met en lumière les sujets actuellement suivis par l'association et témoigne de l'activité soutenue dans le traitement des cas en instance.

Damien Brevod nous a également informés qu'une ancienne arbitre souhaite rejoindre le corps des observateurs. Elle s'est rapprochée de lui pour connaître la démarche à suivre afin d'intégrer cette fonction. Cette demande témoigne de l'intérêt porté par les anciens arbitres à continuer de contribuer à la vie associative, en mettant leur expérience au service des autres.

Enfin, Damien Brevod a précisé que les tournois organisés par l'UNAF ont démarré. Parmi eux, un tournoi futsal débutera en décembre 2026, illustrant la diversité des événements proposés par l'association pour ses membres.

Le Président clôture la séance à 17h30 en souhaitant un bon retour dans son foyer à chacun tout en étant vigilant sur la route.

#### A NOTER :

- Prochaine réunion du Bureau : Sur convocation
- Prochaine réunion Plénière : Sur convocation

Le secrétaire de séance  
F. ANDRIVON



The image shows the logo of the Fédération Française de Football (FFF) on the left, which consists of a red square with a white stylized 'F' and the text 'FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL' and 'MOSELLAN' below it. To the right of the logo is a large, stylized signature in black ink.

Le Président de séance  
F. ANDRIVON